

**Vous êtes ici :** [Accueil](#) > [Accueil Coucy-le-Château-Auffrique](#) > [Liste des actualités](#) > Article : Du grenier de la mairie à... un livre

COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE

## Du grenier de la mairie à... un livre

[Réagir](#)  
[Envoyer](#)  
[Imprimer](#)

Ce n'est encore qu'un projet. Avancé certes, mais un projet. Michèle Lefèvre-Tranchart, ancienne maire de la commune, prépare en ce moment un livre retraçant l'histoire des communes de Coucy-le-Château et Auffrique-et-Nogent de 1914 à 1921. L'ouvrage s'appuie sur des archives communales, retrouvées un peu par hasard il y a 25 ans, dans le grenier de la mairie.



**Agrandir la photo**

Michèle Lefèvre-Tranchart a déjà couvert la période 1914-1916.

L'origine du livre préparé par Michèle Lefèvre-Tranchart ressemble presque à un scénario de film. « Toute nouvelle maire de Coucy-le-Château-Auffrique en mars 1983, lors d'une conversation avec une amie, Suzanne Pujo, j'apprenais que son père (adjoint au début de la guerre puis maire en 1917), lors de l'exode, avait pu sauver l'état civil de la commune ainsi que des documents relatifs à l'Occupation, documents que personne, semblait-il ne connaissait. »

C'est en 1985 que le destin a donné un coup de pouce à l'élue. L'équipe municipale décide alors d'aménager le grenier de la mairie et déplace les archives pour créer un logement. « Et surprise ! Deux magnifiques découvertes : une malle en osier sous le toit avec des livres anciens et des peintures, et dans le bas d'une armoire, deux caisses en bois avec les documents dont m'avait parlé Mme Pujo. » Les papiers retrouvés représentent l'équivalent de 45 boîtes à archives pleines que l'élue a dû éplucher et trier.

De ce « trésor inestimable car très rare », Michèle Lefèvre-Tranchart avait tiré une exposition proposée pour le 90e anniversaire de la fin de la Grande guerre. Le livre en préparation en est la suite logique.

La guerre à travers les réunions du conseil

« Le fil conducteur, ce sont les délibérations du conseil, prévient immédiatement l'ancienne maire. Il y a tout dedans. Je n'ai pas à parler ! » Et elle le prouve immédiatement. « Le 24 août 1914, c'est la première réunion du conseil qui aborde le paiement des allocations dues aux chefs de famille mobilisés. Le 11 février 1915, la réunion se déroule dans l'école de filles car la mairie est occupée par les officiers allemands. Sur le ravitaillement, les réunions donnent plein d'informations. » Même si le livre n'est encore qu'à l'état de « projet » selon l'ancienne élue, il est toutefois bien avancé. « J'en suis à l'année 1916 », confie Michèle Lefèvre-Tranchart, ce qui représente tout de même presque cent pages prêtes sur les quelque 200 que devrait compter l'ouvrage. Quant à l'édition dudit livre, elle ne s'en est pas encore préoccupée. Pour l'instant elle se consacre avant tout à finir son travail, à raison de 4 à 5 heures par jour. Et elle continue la recherche d'archives pour illustrer les pages, toujours à l'affût d'un document pertinent ou d'une photo rare. « Je cherche qui a l'original de la photo de prisonniers russes devant l'hôtel A la Croix d'or, en bas de Coucy », explique-t-elle en montrant une photocopie de trop mauvaise qualité pour être publiée. Il reste encore du travail à l'ancienne maire de Coucy-le-Château. « La préparation va m'amener jusqu'à la fin du mois de mars », estime-t-elle. Quelques semaines pour retracer l'histoire des communes jusqu'à la date du 23 mai 1921, celle de leur fusion.

Haut de page

Auteur : Rémi CAZAMEA  
 Article paru le : **17 mars 2010**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#) [Imprimer cet article](#)

[» Articles sur la même localité](#)

**Les commentaires** (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

**Réagir à cet article ou alerter le modérateur \***

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

\* Vous avez la possibilité d'alerter le modérateur de tout contenu injurieux, diffamatoire ou raciste, attentatoire aux bonnes mœurs, à caractère violent ou pornographique, ou encore susceptible par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents.

### L'actu En images

